

provincial, et tout en supposant que les deux, comme candidats soient égaux à tous autres égards, personne ne peut sérieusement prétendre qu'une femme possède d'aussi bonnes chances d'être élue qu'un homme. Ce n'est pas entièrement dû au chauvinisme du mâle. Les femmes doivent assumer une part du blâme pour n'avoir pas réussi à se débarrasser des complexes psychologiques qui font que bon nombre d'entre elles consentent à se rendre en partie responsables de la discrimination et des préventions contre leur propre sexe. A propos de l'amélioration de la condition de la femme, le Canada semble accuser un retard sur beaucoup de pays.

• (1450)

J'ai eu le bonheur, à l'instar de plusieurs autres sénateurs, d'assister à la grande conférence inter-parlementaire qui s'est tenue à Rome en septembre dernier. J'étais heureux d'être membre de la délégation canadienne et très fier de la contribution utile qu'elle y a apportée sous la direction de M. Aitken, ancien député des Communes. Toutefois j'ai eu un peu honte et je dois dire un peu de regret de constater que la délégation canadienne était l'une des rares présentes à cette grande conférence qui ne comprenaient aucune femme membre. L'Égypte avait délégué plusieurs femmes; le Bangladesh en avait délégué trois. Les délégations d'autres pays, dont certains du Moyen-Orient et de l'Afrique, qu'on dit en voie de développement ou qu'on a tendance à juger inférieurs, compaient des femmes au nombre de leurs délégués.

En théorie, tous les groupes ethniques au Canada, quelle que soit leur origine, jouissent de chances égales. Mais nous savons bien que ce n'est pas ainsi que les choses se passent, en pratique. Je le répète, nous avons fait d'immenses progrès sur ce point. Ainsi, dans le passé, dans ma province, aussi bien que dans d'autres régions du Canada, la discrimination fondée sur la religion était fort répandue. Cette discrimination existait encore il n'y a pas si longtemps. Aujourd'hui, on n'en trouve plus heureusement que des vestiges. Je n'en attribue pas tant la disparition à la législation qu'à l'évolution intellectuelle. A mon avis, nous devons constamment nous rappeler que la discrimination, pour quelque raison que ce soit: race, couleur, langue, religion, géographie ou autre, est une maladie pernicieuse et odieuse. C'est une maladie et nous devons avoir ce mot à l'esprit lorsque nous pensons à la discrimination. Comme toutes les autres maladies, elle provoque des blessures plus profondes qu'on ne le croirait. C'est une maladie qui, à la longue, mène ceux qui souffrent d'être ainsi traités à la frustration et parfois même à des actes irrationnels.

Le tragique incident de la Nouvelle-Orléans a vivement éveillé mon intérêt. Il paraît que le pauvre diable, le malheureux coupable de cette aberration aurait crié—est-ce vrai ou faux, je ne saurais le dire—«Je veux tuer les blancs; je veux tuer les blancs». Il n'est pas le seul à le vouloir. Il y a aujourd'hui des milliers de gens qui veulent tuer les blancs.

L'ironie, naturellement, c'est que ceux qui s'adonnent à la discrimination en font finalement les frais. Nous en trouvons le suprême exemple dans les grandes villes des États-Unis jour et nuit. Les laminoirs des dieux broient lentement mais ils broient excessivement fin.

[L'honorable M. Rowe.]

Je ne crois pas qu'un programme législatif, si éclairé et progressiste soit-il, puisse supprimer ces maux. Des mesures législatives s'imposent évidemment là où il y a des abus. Ces mesures et les législateurs doivent tracer le chemin, mais il est tout aussi important de réviser toute notre attitude psycho-philosophique face aux problèmes de la société. Aussi longtemps que la majorité des gens croira que la façon de régler le problème de la drogue est de mettre des jeunes gens et des jeunes filles en prison pour avoir fumé des cigarettes de marijuana, aussi longtemps que la majorité des gens composant la société américaine ou, peut-être, notre société croira que la violence peut être endiguée par la violence, aussi longtemps que la majorité des gens dans notre société croira qu'un groupe a le droit divin d'imposer son système de croyances, qu'elles soient politiques, sexuelles, religieuses ou économiques, à d'autres individus ou groupes, le pays restera foncièrement non civilisé et le résultat ultime, compte tenu des conditions de vie et de l'évolution du monde moderne, ne peut être que le désordre et l'anarchie. Sans m'attarder sur ce point de façon malsaine, j'aimerais signaler cette ironie de l'histoire: certains pays prétendent très civilisés s'acheminer vers le désordre et l'anarchie la plus totale.

Nous n'avons cessé de nous dire au Canada que nous sommes un pays progressiste et que nous avons tout à attendre de l'avenir. Comme je l'ai dit il y a un instant, tout en étant fier d'être citoyen du Canada, de ce pays qui est le nôtre depuis plus de 300 ans, tout en reconnaissant le leadership dont le Canada a su faire preuve à l'occasion dans divers domaines de l'activité humaine, je me vois forcé de dire, et je n'y prends aucun plaisir, qu'à mon avis nous n'avons aucune assurance que le Canada continuera à progresser. Rien ne nous assure qu'il ne régressera pas. Selon moi, le danger de régression est encore plus grand aujourd'hui, non seulement au Canada, mais dans certains des autres pays auxquels nous sommes rattachés ou associés de près, qu'il ne l'a peut-être été au cours des cent dernières années. Je ne crois pas être pessimiste, mais réaliste, et ce serait de la folie de ne pas admettre ces possibilités.

Enfin, sur une note plus optimiste, je tiens à réaffirmer ma conviction que nous avons les ressources—il devient presque un cliché de le dire—les ressources physiques et humaines qu'il faut pour faire disparaître certains maux dont j'ai parlé et d'autres que je n'ai pas mentionnés, pour soulager un peu la misère, la frustration et les privations qui sont encore le partage de beaucoup trop de Canadiens. Si nous le faisons il va sans dire que non seulement nous développerons une grande nation civilisée, notre propre pays, mais que nous servirons aussi d'exemple à d'autres qui voudront faire de même.

• (1500)

L'honorable Rhéal Bélisle: Honorables sénateurs, d'abord, je tiens à féliciter les motionnaires de l'Adresse en réponse au discours du trône de leur excellente contribution.

Dans le discours du trône, par l'intermédiaire de notre distingué gouverneur général, le premier ministre nous donne l'impression que le gouvernement a de la tarte aux cerises à donner à tous les électeurs du Canada. Les motionnaires de l'Adresse sont venus ajouter cette impression en y mettant de la crème fouettée.